

L'attractivité suisse s'érode pour les multinationales

CONDITIONS-CADRES L'environnement des affaires pour les grandes sociétés helvétiques et internationales demeure attrayant mais la compétition internationale s'accroît, affirme McKinsey et la Chambre de commerce suisse-américaine

LASSILA KARUTA, ZURICH

La Suisse demeure l'un des pays les plus compétitifs au niveau mondial, mais ses atouts pour attirer les grandes entreprises internationales seraient en train de s'éroder. Des lenteurs au niveau de la réglementation, un cadre fiscal moins attrayant et des coûts énergétiques élevés sont à la base de cette évolution, indique un rapport qui sera publié cette semaine par le cabinet de conseil McKinsey et la Chambre de commerce suisse-américaine.

Défis multiples

«La Suisse est bien positionnée mais cela ne doit pas être considéré comme un acquis gravé dans le marbre. Lorsque les multinationales privilégient de plus en plus d'autres pôles économiques pour leurs investissements, cela constitue un signal d'alarme à prendre au sérieux», affirme Michael Steinmann, associé gérant de McKinsey Suisse avec qui *Le Temps* s'est entretenu la semaine dernière. Le rapport n'illustre pour le moment pas de perte de vitesse. Entre 2020 et 2025, la Suisse a conservé une part constante de 20% des flux d'implantation des grandes entreprises en Europe. Cela veut dire qu'une multinationale sur cinq a relocalisé une partie de ses activités dans un canton helvétique.

L'attractivité varie cependant selon les secteurs, soulignent les auteurs de l'étude. Davantage de groupes technologiques sont venus s'installer ces cinq dernières années, et la Suisse demeure très prisée par les centres de recherche et de développement. En revanche, moins de firmes du secteur pharmaceutique et des sciences de la vie ont choisi notre pays, préférant notamment l'Irlande.

«Mais il ne faut pas oublier que les pays du Moyen-Orient, Singapour et les Etats-Unis sont devenus des concurrents beaucoup plus forts ces dernières années», relève Michael Steinmann. La politique douanière américaine

incite en effet les groupes pharmaceutiques à investir dans ce pays afin d'éviter des droits de douane.

Pour cette étude, où une soixante de directeurs généraux et hauts cadres ont été interrogés, les principaux défis répertoriés concernent principalement trois domaines, dont la réglementation. Les longs délais pour obtenir des autorisations de construction, des homologations de médicaments et des permis de travail pour les employés recrutés à l'étranger sont notamment pointés du doigt. Sur un autre plan, les entreprises gourmandes en électricité soulignent les coûts élevés. «Les charges énergétiques sont trois fois plus importantes qu'aux Etats-Unis», illustre Rahul Sahgal, directeur de la Chambre de commerce suisse-américaine.

«Les pays du Moyen-Orient, Singapour et les Etats-Unis sont devenus des concurrents beaucoup plus forts»

MICHAEL STEINMANN, ASSOCIÉ GÉRANT DE MCKINSEY SUISSE

Ce dernier estime également que l'adoption de l'impôt minimum de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a fait perdre à la Suisse une partie de son avantage fiscal. «La Suisse reste attrayante pour les firmes en comparaison internationale mais moins qu'auparavant. Avec l'appréciation du franc, il devient plus difficile pour certaines entreprises étrangères de justifier leur présence dans notre pays. Or elles jouent un rôle important dans notre économie.»

Les multinationales (sociétés helvétiques actives à l'international et filiales de groupes étrangers) représentent 6% des entreprises suisses, mais elles génèrent 42% des richesses produites dans notre pays (PIB) et assurent 33% des emplois, selon les chiffres publiés par l'étude. Et entre 2014 et 2024, ces sociétés sont à l'origine de 50% des postes créés.

Le rapport identifie cinq axes d'action prioritaires pour que la Suisse demeure compétitive: l'accès aux talents internationaux, les processus réglementaires, la prévisibilité fiscale, les infrastructures et le positionnement stratégique de la Suisse vis-à-vis de l'Union européenne, des Etats-Unis et de l'Asie.

«La Suisse n'a pas besoin de se réinventer. Elle doit cultiver avec constance les atouts qui ont fait d'elle l'économie la plus attractive d'Europe. Surtout, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers», concluent Michael Steinmann et Rahul Sahgal. A la suite de la guerre douanière lancée par l'administration de Donald Trump en avril 2025, nombre de faitières sont montées au créneau afin d'exiger des autorités fédérales de meilleures conditions-cadres.

Les entreprises helvétiques ont été touchées de plein fouet par ces mesures protectionnistes, les Etats-Unis étant le premier marché d'exportation de la Suisse.

Nouvelles mesures d'allègement

Conscient de l'environnement géopolitique tendu et des politiques industrielles mises en place dans différents pays, le Conseil fédéral a ainsi annoncé fin 2025 une série de dispositions pour améliorer la compétitivité du pays, en ajustant notamment la réglementation. «Les mesures adoptées prennent dans certains cas la forme d'adaptations mineures, mais elles concernent un grand nombre d'entreprises et devraient, cumulées, conduire à un allègement administratif significatif», a déclaré le gouvernement dans un communiqué publié fin novembre.

Les annonces touchent entre autres les domaines de la TVA, de l'impôt anticipé et du préavis de réduction de l'horaire de travail. Pour les entreprises grandes consommatrices d'électricité, des simplifications pour le remboursement du supplément réseau et des coûts de la réserve d'électricité sont prévues.

En parallèle, les différents départements fédéraux mènent des études sectorielles pour déterminer d'autres domaines où des actions seraient nécessaires. Les travaux en cours ciblent les secteurs des marchés publics, la réglementation pharmaceutique et des entreprises industrielles. ■

Novartis s'envole de plus de 6%

BOURSE Après avoir ouvert en hausse, le marché suisse a effacé ses gains avant de se reprendre en cours de séance. Le SMI a clôturé en progression de 0,34% à 14334,79 points et le SPI de 0,19% à 20149,63 points. Lanterne rouge du jour, **Partners Group** a chuté de 7,26% à 679,60 francs dans le sillage de ses chiffres semestriels. En effet, son bénéfice net a

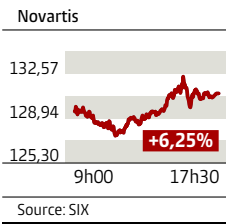
chuté de 13% à 502 millions de francs et ses revenus ont diminué de 7% à 1,12 milliard de francs. Le groupe a attiré 16 milliards de dollars de nouveaux engagements

durant cette période. Aux poids lourds, **Roche** a perdu 1,5% à 347,50 francs et **Nestlé** 0,39% à 78,5 francs. En revanche, **Novartis** a soutenu l'indice avec un bond de 6,25% à 130,96 francs après avoir revendiqué le succès de deux programmes cliniques avancés contre la sclérose en plaques. A la suite de plusieurs décès, le groupe a par ailleurs suspendu huit essais cliniques sur un traitement

expérimental contre des maladies auto-immunes et neurologiques. Sur le marché élargi, **Straumann** s'est apprécié de 3,71% à 97,38 francs. ■ BCGE, SALLE DES MARCHÉS

PROPOSÉ PAR BCGE

LE TITRE VEDETTE



CHARTÉ ÉDITORIALE WWW.LETEMPS.CH/PARTENARIATS

PUBLICITÉ



PERROT DUVAL HOLDING S.A., GENÈVE

Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

L'Assemblée générale ordinaire 2026

le jeudi 24 septembre 2026, à 10h00, à l'Hôtel Warwick, Rue de Lausanne 14 à Genève.

Ordre du jour:

Décisions soumises au vote indépendamment du projet d'acquisition par Perrot Duval Holding S.A. de Infomaniak Group S.A. via Reverse Takeover

- Rapport annuel 2025/2026, comptes consolidés 2025/2026, comptes 2025/2026, rapport de rémunération
- 1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes
- 1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération
2. Répartition du bénéfice au bilan 2025/2026
3. Décharge au Conseil d'administration

Décisions soumises au vote en lien avec le projet d'acquisition par Perrot Duval Holding S.A. de Infomaniak Group S.A. via Reverse Takeover

4. Approbation de la vente de la filiale Füll Process S.A.
5. Modification du but statuaire
6. Restructuration du capital-actions
7. Réduction du capital-actions
8. Conversion des actions au porteur en actions nominatives
9. Augmentation du capital-actions
10. Registre des Actions, transfert des actions et exercice des droits d'actionnaires
11. Introduction d'une nouvelle marge de fluctuation du capital-actions
12. Modification d'une clause de capital conditionnel (Article 5bis)
13. Introduction d'une nouvelle clause de capital conditionnel
14. Exercice social
15. Elections
 - 15.1 Conseil d'administration
 - 15.2 Président du Conseil d'administration
 - 15.3 Comité de Rémunérations
 - 15.4 Représentant indépendant
 - 15.5 Election de l'organe de révision
16. Rémunérations
 - 16.1 Conseil d'administration
 - 16.2 Direction du Groupe
 - 16.3 Plan de Participation des collaborateurs
17. Changement de raison sociale
18. Intérêts des parties prenantes

Décisions alternatives en cas de refus du Reverse Takeover

19. Elections
 - 19.1 Conseil d'administration
 - 19.2 Président du Conseil d'administration
 - 19.3 Comité de Rémunérations
 - 19.4 Représentant indépendant
 - 19.5 Election de l'organe de révision
20. Rémunérations
 - 20.1 Conseil d'administration
 - 20.2 Direction du Groupe

21. Divers

Le texte intégral de la convocation, y compris les propositions du Conseil d'administration ainsi que les informations concernant le droit de vote et les possibilités de représentation, est publié le 2 septembre 2026 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et sur notre site www.perrotduval.com. Veuillez consulter ces publications pour les détails.

Genève, le 2 septembre 2026

Le Conseil d'administration

EN BREF

Shein sauve la mise pour son entrée en bourse à Hongkong

Le géant de la mode ultra-éphémère Shein a finalement sauvé la mise hier, après un plongeon de 10%, pour sa première journée à la bourse de Hongkong, où il a levé quelque 1,46 milliard d'euros, ses projets de cotation à New York et à Londres ayant échouer en raison d'obstacles réglementaires. Shein comptait lever près de 1,5 milliard d'euros lors de cette opération, pour valoriser le géant du prêt-à-porter en ligne au dessus des 22 milliards d'euros, soit quatre fois moins qu'en 2022. A l'époque, l'entreprise avait été valorisée environ 86 milliards d'euros, lors d'une levée de fonds. ATS

En Chine, les capacités solaires dépassent le charbon

La capacité des installations photovoltaïques en Chine a dépassé pour la première fois celle des centrales à charbon, a annoncé hier l'Administration nationale de l'énergie. «Fin juillet de cette année, la capacité installée d'énergie solaire dans le pays atteignait 1,286 milliard de kilowatts», a-t-elle indiqué. Le photovoltaïque devenant ainsi potentiellement «la première source d'énergie en Chine». L'administration ne précise pas cependant quelle était à cette date la production effective des installations solaires ou au charbon. ATS